

N° 4808³

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2009-2010

PROPOSITION DE LOI

sur le vote par Internet

* * *

REPRISE DE LA PROPOSITION DE LOI

**DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES
AU PREMIER MINISTRE**

(17.3.2010)

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en date de ce jour et conformément à l'article 66.-(6) du Règlement de la Chambre des Députés Monsieur Alex Bodry a repris en son nom la proposition de loi No 4808 sur le vote par Internet initialement déposée par Monsieur Marc Zanussi le 13 juin 2001.

J'adresse copie de la présente à Madame Octavie Modert, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veillez croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de ma très haute considération.

Le Président de la Chambre des Députés,
Laurent MOSAR

